

# Appel d'oeuvres Électroacoustiques (musique acousmatique & musique mixte) JIM 2017

## Règlement

1. Cette sélection se déroulera dans le cadre de la Journée d'informatique musicale 2017. Il vise à promouvoir la musique électroacoustique de jeunes compositeurs de toutes nationalités et de moins de 30 ans (nés après le 31 décembre 1985).
2. L'Appel d'œuvres Électroacoustiques *JIM 2017* est organisé par : Collegium Musicæ, Motus et TPMC.
3. Les œuvres déposées anonymement doivent relever d'une des deux catégories suivantes :
  - 1) la musique acousmatique sur support
  - 2) la musique mixte : instrument(s) acoustique(s) avec électronique (en temps réel ou sur support fixe)

Il ne peut être présenté qu'une seule œuvre par catégorie (maximum 2 pièces par compositeur), d'une durée minimum de **5 minutes et n'excédant pas les 10 minutes**.

#### 4. Dépôt d'œuvre en deux étapes :

##### **1<sup>re</sup> Etape : Envoyer votre bulletin d'inscription - Au plus tard le 31 décembre 2016**

Le candidat doit d'abord envoyer un dossier ZIP à [musicjim2017@gmail.com](mailto:musicjim2017@gmail.com) avant de recevoir un numéro de candidature.

Le dossier ZIP (nommé : NOM Prénom\_JIM2017) doit contenir les deux fichiers ci-dessous :

- Bulletin d'inscription en PDF (fichier nommé : NOM Prénom\_inscription\_JIM2017)
- Image de pièce d'identité ou passeport en JPG ou PDF (fichier nommé : NOM Prénom\_ID\_JIM2017)

##### **2<sup>e</sup> Etape : Envoyer votre œuvre - Au plus tard le 5 janvier 2017**

Après avoir reçu le numéro de candidature, le candidat inscrit pour la **Catégorie - Musique**

**Acousmatique** doit envoyer un dossier ZIP (nommé : N°\_JIM2017) à [musicjim2017@gmail.com](mailto:musicjim2017@gmail.com) via **WeTransfer** comprenant deux fichiers :

- Fichier de son stéréo (pas de multipistes) au format WAV ou AIF - 48 khz 16 bits - UNIQUEMENT stéréo(fichier nommé : N°\_work\_JIM2017)
- Fichier texte avec notice et fiche technique (nommée : N°\_notice\_JIM2017)

Chaque candidat inscrit dans la **Catégorie - Musique Mixte**, il doit envoyer un dossier ZIP (nommé : N°\_JIM2017) à travers le système **WeTransfer** à [musicjim2017@gmail.com](mailto:musicjim2017@gmail.com) comprenant trois documents :

- Fichier de son en WAV ou AIF - 48 khz 16 bits - stéréo (nommé : N°\_sound\_JIM2017)
- Partition au format PDF (nommée : N°\_score\_JIM2017)
- Notice et fiche technique (nommée : N°\_notice\_JIM2017)

\* Nous prions les candidats inscrits dans les deux catégories d'envoyer deux dossiers ZIP séparément.

\* **IMPORTANT** : l'absence d'un de ces documents rendrait l'inscription nulle.

Aucun envoi postal ne sera pris en charge par les organisateurs du concours.

5. 6 œuvres (3 acoustiques et 3 mixtes) seront retenues en sélection finale auprès du Comité du Jury international.

Elles constitueront le programme d'un concert donné à les 18-19 mai 2017 lors des JIM 2017.

La liste des 6 pièces sélectionnées sera publiée au plus tard le **1<sup>er</sup> mars 2017**.

6. Les 3 lauréats des œuvres acousmatiques seront encouragés à interpréter leur musique en concert sur l'acousmonium MOTUS constitué d'une quarantaine de haut-parleurs. Un temps de répétition leur sera accordé.

Les 3 lauréats des œuvres mixtes s'engagent à confirmer au plus tard le **15 mars 2017** leur participation avec les musiciens qu'ils proposent. Ils seront responsables au niveau technique et autonomes sur le dispositif le jour du concert pour la diffusion.

L'organisateur ne pourra assurer ni frais de transport ni cachet de musicien.

**Le comité artistique du JIM 2017:**

Vincent Laubeuf (MOTUS)

Lin-Ni Liao (TPMC - IReMus)

Laure Marcel-Berlioz (CDMC)

Nathanaëlle Raboisson (MOTUS)